



Municipalité
Saint-Gabriel-de-Rimouski

BRIN DE NOUVELLES

www.municipalite.saint-gabriel-de-rimouski.qc.ca

Bulletin d'informations municipales de Saint-Gabriel-de-Rimouski

Vol. 31 - No 7 - 4 juillet 2024

CONSEIL MUNICIPAL

Résumé de la séance du 2 juillet 2024

ATTENDU QUE selon la convention collective en vigueur avec le Syndicat canadien de la Fonction publique section locale 1142 le poste d'opérateur de machinerie lourde doit être pourvu; **ATTENDU QUE** le candidat retenu occupera aussi le poste saisonnier au déneigement; **EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Stéphane Deschênes **QUE** le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski embauche monsieur Jean-Pierre Landry à titre d'opérateur de machinerie lourde; **QUE** les conditions salariales et d'emplois de monsieur Landry soient en fonction de la convention collective en vigueur avec le Syndicat canadien de la Fonction publique section locale 1142.

ATTENDU QU'un avis de motion pour le règlement #331-24 établissant la création d'un programme de mise aux normes des installations septiques sur le territoire de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski a été donné lors de la séance régulière du 3 juin 2024; **ATTENDU QUE** le projet de règlement a été déposé le 3 juin 2024; **EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Warren Soucy **QUE** la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski adopte le règlement #331-24 établissant la création d'un programme de mise aux normes des installations septiques sur le territoire de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski.

ATTENDU QU'un avis de motion pour le règlement #332-24 portant sur un emprunt de 100 000\$ pour le financement du règlement 331-24 pour un programme de mise aux normes des installations septiques a été donné lors de la séance régulière du 3 juin 2024; **ATTENDU QUE** le projet de règlement a été déposé le 3 juin 2024; **EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Étienne Lévesque **QUE** la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski adopte le règlement #332-24 portant sur un emprunt de 100 000\$ pour le financement du règlement 331-24 pour un programme de mise aux normes des installations septiques.

ATTENDU QUE les municipalités de Saint-Charles-Garnier, Saint-Gabriel-de-Rimouski, Les Hauteurs et Saint-Donat sont intéressées à effectuer un achat commun d'un système de sonorisation pour les événements culturels et de loisirs; **ATTENDU QUE** les coûts de projets sont de 18 500.00 \$ avant taxes pour l'achat d'un système de sonorisation partagé; **ATTENDU QU'**il y a lieu d'effectuer une demande auprès du Fonds de Vitalisation de la MRC de La Mitis; **IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Warren Soucy **QUE** la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski soit partie prenante d'une demande regroupée auprès du Fonds de vitalisation de la MRC de La Mitis pour l'achat du système de sonorisation; **QUE** la municipalité s'engage à défrayer sa part des coûts soit le quart du 10% de la part qui revient aux municipalités participantes; **QUE** la Municipalité de Saint-Charles-Garnier soit la municipalité porteuse de la demande; **QUE** monsieur Louis-George Lévesque soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski tous les documents relatifs à la demande.

ATTENDU QUE le Festival Country-Western de Saint-Gabriel se tiendra du 5 au 11 août 2024 et que des compétitions équestres et de rodéo se tiendront au site équin de la municipalité; **ATTENDU QUE** ces activités touristiques demandent des ajustements physiques au site équin; **ATTENDU QUE** les travaux d'aménagement du site requièrent un investissement de 6 000\$ **ATTENDU QUE** le montage financier pour la réalisation de ce projet est terminé et que la part municipale projetée est de 4 000\$; **IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Stéphane Deschênes **QUE** la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski demande à la MRC de La Mitis d'utiliser le fonds PM-150 qui lui est attribué pour un montant de 4 000\$ afin d'effectuer des aménagements au site équin de la rue Leblanc; **QUE** messieurs Georges Deschenes, maire et Frédérick Lee, directeur général sont autoriser à signer les documents nécessaires pour donner plein effet à la présente résolution.

Prochain conseil

lundi 5 août
20 h

À NOTER

Le feuillet paroissial est disponible sur leur site web à l'adresse suivante :

diocesarimouski.com/mitis/secteur-montagnes/

Selon les disponibilités, de l'espace est fourni aux organismes et aux groupes communautaires qui veulent annoncer leurs activités. Pour faire paraître une petite annonce, le coût est de 2 \$ pour 25 mots et moins. Il faut faire parvenir votre texte avant le 1er du mois : Écrire ou téléphoner au bureau municipal aux heures d'ouverture. Envoyez un courriel à l'adresse ci-dessous :

Journal *Brin de Nouvelles*,
248, rue Principale,
St-Gabriel-de-Rimouski,
QC, G0K 1M0

Téléphone : 418-775-0148
Télécopieur : 418-798-4108

Courriel pour faire parvenir
les messages :

contact@harfangstudio.ca

Date de tombée :
le 1er du mois

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1) prévoit que le conseil municipal peut modifier ses règlements en tout temps suivant les articles qui s'appliquent; **CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal désire de ne plus rendre nécessaire un certificat d'autorisation d'installation septique lorsque les travaux d'installation septique ont reçu l'autorisation d'un des ministères du gouvernement du Québec; **CONSIDÉRANT QU'UN** avis de motion du présent règlement a été donné à la séance du 6 mai 2024 et qu'un projet de règlement a été déposé à la même séance; **IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Stéphane Deschênes **QUE** la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski adopte le règlement numéro 329-24 modifiant le règlement des permis et certificats numéro 215-10.

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1) prévoit que le conseil municipal peut modifier ses règlements en tout temps suivant les articles qui s'appliquent; **CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal désire augmenter les frais relatifs à une demande de dérogation mineure; **CONSIDÉRANT QU'UN** avis de motion du présent règlement a été donné le 6 mai 2024; **CONSIDÉRANT QU'UN** projet de règlement a été déposé et adopté le 6 mai 2024; **CONSIDÉRANT QU'UNE** assemblée publique de consultation a été tenue le 3 juin 2024; **IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Étienne Lévesque **QUE** la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski adopte le règlement numéro 330-24 modifiant le règlement sur les dérogations mineures numéro 216-10.

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1) prévoit que le conseil municipal peut modifier ses règlements en tout temps suivant les articles qui s'appliquent; **CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal désire effectuer diverses modifications au plan d'urbanisme numéro 210-10; **CONSIDÉRANT QU'UN** avis de motion du présent règlement a été donné le 6 mai 2024; **CONSIDÉRANT QU'UN** projet de règlement a été déposé et adopté le 6 mai 2024; **CONSIDÉRANT QU'UNE** assemblée publique de consultation a été tenue le 3 juin 2024. **IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Stéphane Deschênes **QUE** la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski adopte le règlement numéro 327-24 modifiant le plan d'urbanisme numéro 210-10.

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1) prévoit que le conseil municipal peut modifier ses règlements en tout temps suivant les articles qui s'appliquent; **CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal désire effectuer diverses modifications au règlement de zonage numéro 211-10; **CONSIDÉRANT QU'UN** avis de motion pour le présent règlement a été donné le 6 mai 2024; **CONSIDÉRANT QU'UN** premier projet de règlement a été déposé et adopté le 6 mai 2024; **CONSIDÉRANT QU'UNE** assemblée publique de consultation a été tenue le 3 juin 2024; **CONSIDÉRANT QU'À** la suite de la consultation publique, le conseil n'a apporté aucun changement au second projet de règlement; **CONSIDÉRANT QU'UN** second projet de règlement a été adopté le 3 juin 2024; **CONSIDÉRANT QUE** le second projet de règlement a été soumis aux personnes habiles à voter et qu'aucune demande de participation à un référendum n'a été déposée, et que conséquemment, le règlement numéro 328-24 est réputé approuvé par les personnes habiles à voter. **IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Stéphane Deschênes **QUE** la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski adopte le règlement numéro 328-24 modifiant le règlement de zonage numéro 211-10.

MOT DU DIRECTEUR

Nous recevons encore des plaintes sur les motocross et sur la vitesse en général dans le village. Comme d'habitude nous les relayons à la SQ. La problématique est que les agents de la SQ sont en renégociation avec l'état et que certaines actions peuvent prendre plus de temps. Nous avons un excellent agent affilié à notre communauté (parrain) qui fait de son mieux pour nous aider dans nos demandes.

Les travaux de rechargement ont débutés. Ils seront complétés sous peu. Cette année les chemins ont été plus longs à dégeler à cause qu'il y a eu moins de précipitation durant l'hiver. Notre Rang Massé Ouest a été particulièrement non collaborateur.

Le camp de jour a lui aussi débuté. Soyez prudent dans le secteur du Centre Polyvalent rue Leblanc, car ça courent beaucoup ces enfants-là. Ils seront dans ce secteur jusqu'à la tenue du Festival Country-Western la deuxième semaine d'août.

Bonnes vacances.

LOISIRS

Fête nationale

Nous sommes reconnaissants pour votre confiance et votre contribution, qui ont permis de rendre cet événement possible. Merci encore pour votre générosité et votre soutien sans faille.

Sportart, Témoins D'hier à Aujourd'hui, Transport Jacques Rioux, SNEQ, Municipalité St-Gabriel-de-Rimouski, Transport Scolaire LG, Constructions Jalbert et Pelletier, Promotion St-Gabriel, Consultants ICONEX, Club Lion St-Gabriel, Chevalier De Colomb, Transport Guildo Brochu, Scierie Réjean Ouellet.

Merci, aux bénévoles, qui se sont occupés des décorations, du souper et de la soirée, pour avoir fait briller cette Saint-Jean sous les étoiles ! Votre travail n'est pas passé inaperçu et nous vous en sommes extrêmement reconnaissants.

Horaire d'été

Prenez note que pour l'été, la bibliothèque sera ouverte de 9 h à 12 h les mardis 9 et 30 juillet ainsi que le 20 août !

Chute à livres

Afin de pouvoir remettre vos livres à temps, nous disposons d'une chute à livres accessible à l'année dans l'entrée du Centre polyvalent où vous pouvez y glisser vos volumes. Merci!

Demande spéciale de livres

Si vous avez un livre que vous aimeriez lire, nous pouvons vous le faire venir. Il vous suffit de nous en faire la demande en nous donnant le titre et l'auteur. Le service est gratuit.

Lunette virtuelle disponible.

À votre bibliothèque, nous avons la chance d'avoir une lunette en 3D pour vous faire vivre des émotions fortes. Présentez-vous sur les heures d'ouverture pour l'essayer. L'utilisation est gratuite pour les membres de la bibliothèque.

Projections à la bibliothèque

Depuis octobre 2023, nous vous avons présenté une fois par mois divers documentaires et nous reprendrons nos projections à l'automne 2024 en essayant toujours d'être le plus intéressant possible. L'entrée est gratuite pour les membres!

Nous vous souhaitons un bel été au plaisir de vous revoir

Chantal Jourdain, Christine Dupont et Chantal Proulx
Suivez-nous sur FB : www.facebook.com/leBouquinier
Courriel : biblio.gabriel@crsbp.net
Téléphone : 418-775-3053

color
STREET

NOUVEAU

Optez pour le Gel Eyeliner

Comprend six teintes pour des looks quotidiens subtils ou pour un glam audacieux et unique!

À l'achat de chaque crayon pendant le mois de juillet obtenez un paquet de bandelette de vernis gratuit.



Contactez votre styliste Nancy

418-750-8475



En achetant chez nous,
c'est payant pour vous !

Entreprise vedette - 3 juillet au 5 août 2024



Domaine Valga

Éric Gagné, technicien forestier, et sa conjointe Chantal Vallée ont acquis le terrain et fondé le Domaine Valga en 2003. Les deux enfants d'Éric, Catherine et Maxime, ayant étudié respectivement en écologie et en charpenterie, travaillent au Domaine depuis 2007 et se sont joints officiellement à l'entreprise en 2016.

L'offre de service de l'entreprise touristique est diversifiée passant de la location de chalets et de chambres à l'auberge, des parcours aériens, la location d'embarcations sur le lac, des activités adaptées à des sorties scolaires, en plus d'un service de restauration et relais pour motoneige et permet la tenue d'événements corporatifs ou familiaux.

domainevalga.com

Coupon de participation

« En achetant chez nous, c'est payant pour vous ! »

Nom : _____

Adresse postale : _____ Téléphone : _____ - _____ - _____

À déposer chez l'entreprise vedette ou au bureau municipal. Merci d'encourager nos entreprises de proximité !!

AVENIR DE L'ÉGLISE DE SAINT-GABRIEL

CONSULTATION PUBLIQUE

Toutes les populations de Saint-Gabriel et de Saint-Marcellin sont invités à analyser et se prononcer en faveur ou défaveur de la requalification de l'église de Saint-Gabriel.

Avis de convocation

10 juillet 2024 à 19h

Centre polyvalent de Saint-Gabriel

- 1- Ouverture de l'assemblée, M. Étienne Lévesque.
- 2- Présentation de la situation de la Fabrique de Saint-Gabriel,
 - a. Mme. Pierrette Joubert.
 - b. Présentation de la situation des Fabriques du diocèse, M. Dino Périgny.
- 3- Présentation des étapes de requalification
 - a. Étapes de requalification dans la MRC de la Mitis, M. Jonathan Laterreur.
 - b. Témoins d'hier à aujourd'hui de Saint-Gabriel, M. Louis-Georges Lévesque
- 4- Période de questions;
- 5- Vote en faveur ou en défaveur d'une requalification de l'église de Saint-Gabriel;
- 6- Constat
 - a. En faveur de la requalification
 - La Fabrique adressera une résolution et lettre officielle à la municipalité au sujet de l'intention de vente du bâtiment.
 - b. En défaveur de la requalification
 - La Fabrique devra, avec l'aide des paroissiens, trouver des solutions financières pour continuer de supporter le bâtiment.
- 7- Remerciement des participants et levée de l'assemblée

Une collaboration de la Fabrique de Saint-Gabriel et des Témoins d'hier à aujourd'hui de Saint-Gabriel.

ORGANISMES

FESTIVAL COUNTRY-WESTERN

Le Festival se déroulera du **5 au 11 août** ! Une semaine de festivités en perspective, à partager avec vos amis et votre famille. **Musique, danse, rodéo, gymkhana**, bonne humeur et surprises seront au rendez-vous ! Venez nombreux pour profiter de ces moments inoubliables et créer des souvenirs impérissables.



Décore ta cours

Le festival arrive à grand pas.

Et encore cette année nous comptons sur votre habituelle collaboration pour mettre de l'ambiance avec vos magnifiques décorations.

Enflammez le village et courez la chance de gagner

1° Prix Location du Chalet Huard du Domaine Valga pour 2 nuits et 6 personnes (des restrictions s'appliquent sur les dates de réservation - valeur de 600\$).

2° Prix 250\$ en carte cadeau chez Tanguay

3° Prix 250\$ en carte cadeau chez Tanguay

Bonne chance à tous !

Au plaisir de se ren'country !

MARCHÉ DES HAUTS-PLATEAUX

Tous les jeudis de 16h à 19h

Le marché public c'est l'occasion de se rencontrer, de s'approvisionner en produits locaux et frais, de manger et boire.

Ce mois-ci :

4 juillet : Kiosque du marché (brevuage et boulangerie), BBQ sur la route (prêt-à-manger), Ferme Vue d'en Haut (légumes bios), Ferme Ail-Land (viandes bios), Érablière des écorchis (sucre d'érable), Myreille Proulx-Pineault (massothérapeute).

11 juillet : Kiosque du marché (Brevuage et boulangerie), BBQ sur la route (prêt-à-manger), Ferme Vue d'en Haut (légumes bios), Ferme du fond d'orme (viandes locales), Multi-créations (bijoux) et Kiosque jeunesse (Caleb et Loïc).

18 juillet : Kiosque du marché (Brevuage et boulangerie), Saison Déli (pizzas fines), Ferme Vue d'en Haut (légumes bios), Ferme Ail-Land (viandes bios), Ailleux du père (épices), Ruhe BSL (produits de miel), Maman Couture (sacs réutilisables).

25 juillet : Kiosque du marché (Brevuage et boulangerie), BBQ sur la route (prêt-à-manger), Ferme Vue d'en Haut (légumes bios), Ferme Fond d'orme (viandes locales), Le Chant des fromages (fromages), La Cabottine (Herboriste), Multi-créations (bijoux) et kiosque jeunesse (Caleb et Loïc)

Pour connaître les exposants de chacune des semaines
facebook.com/marchehautsplateaux



Créations Doigts de Fée

Arrangements Floraux

Naissance • Cadeau amitié • Fêtes • Pierre Tombale • Mariage



418-866-8735



guyaine.ouellet15@gmail.com



PETITES ANNONCES

COURS

Les cours de tricot s'arrêtent pour l'été. Je serai de retour en septembre.

Merci à toutes les dames d'être venues.
Sylvie Gagné

À LOUER

Situé sur un grand domaine, à St-Gabriel-de-Rimouski, logement à louer dans une coopérative d'habitation.

Grand 3 ½ et 4 ½ à prix abordable. Fraîchement peint, chauffé, éclairé et câblé.

Grandes commodités au village (épicerie, quincaillerie, bureau de poste, dépanneur, restaurant, cantine, caisse populaire, service de loisirs et près du Mont-Comil).

Endroit tranquille et paisible.

Pour personne de 50 ans et plus en couple ou personne seule. Réf. Requises.

Pour information : 418- 509-3859



Horaire des messes

Dimanche 14 juillet

Messe à 9h30

Jeudi 18 juillet

Messe à 10h

Dimanche 28 juillet

Messe à 9h30

Jeudi 1 août

Messe à 10h

Jeudi 8 août

Messe à 10h

Dimanche 11 août

Messe à 10h

Messe Country







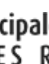


Dimanche 18 août








Messe à 10h

Messe médiéval

Dimanche 25 août

Messe à 9h30

JUILLET						
D	L	M	M	J	V	S
30	1 	2	3	4	5	6
7	8 	9	10 	11	12	13
14	15 	16	17 	18	19	20
21	22 	23	24 	25	26	27
28	29 	30	31 			


AOÛT						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5 	6	7 	8	9	10
11	12 	13	14 	15	16	17
18	19 	20	21	22	23	24
25	26 	27	28 	29	30	31



Régie intermunicipale de traitement
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
MRC de La Matapédia et de La Mitis

 Recyclage

 Déchet

 Compost

E Encombrants

ABONNEMENT DE LÉGUMES À LA FERME VUE D'EN HAUT

Fruits et légumes frais, locaux et
saisonniers avec une formule flexible
et accessible à tous !

Vous choisissez le montant, les légumes que
vous souhaitez et la quantité que vous voulez.

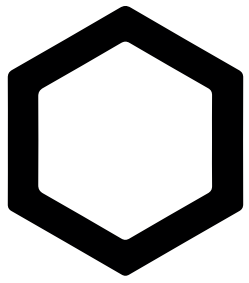
Au Marché des Hauts-Plateaux,
Saint-Gabriel-de-Rimouski
Tous les jeudis de 16h00 à 19h00

Saison de 19 semaines
Du 20 juin au 24 octobre 2024

Inscription en ligne
www.fermevuedenhaut.com
info@fermevuedenhaut.com
[581] 246-3222

Abonnez vous
maintenant et vos
fruits et légumes
vous reviendront
10% moins cher.





Desjardins

Caisse de Neigette et Mitis-Ouest

***Au cœur
de votre vie***

Nous sommes accessibles 7 jours sur 7:

Téléphone: 418-723-6798

caisse.t60029@desjardins.com

www.desjardins.com/caisse-neigette-mitis-ouest



1 800 caisses / 1 800-224-7737

[facebook.com\CaisseNeigetteMitisOuest](https://facebook.com/CaisseNeigetteMitisOuest)